

Service des eaux de Massongex
Administration communale
Case postale 44
1869 Massongex



Entreprise N° : 33138/16765

Sion, le 11 octobre 2018

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 18-VS-46204

V 1



N° d'échantillon : 18-112464

CONTEXTE

But du contrôle : Contrôle officiel / Eau potable / Service des eaux de Massongex
Prélèvement du : 26.09.2018 à 14h35 Date arrivée : 01.10.2018
Effectué par : Monsieur Yves DEFLEUR, Contrôleur cantonal des denrées alimentaires

DESCRIPTION

Dénomination spécifique : Eau de boisson dans le réseau de distribution
Secteur : 787 - DAVIAZ
Lieu de prélèvement : 2 - Fontaine couverte

RÉSULTATS D'ANALYSES

VS-Chimie

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VS-0399-MOP	Aluminium	<1.0 µg/L	max. 200.0	Conforme
VS-0399-MOP	Chrome	<1.0 µg/L	max. 50.0	Conforme
VS-0399-MOP	Manganèse	<1.0 µg/L	max. 50.0	Conforme
VS-0399-MOP	Fer	<0.02 mg/L	max. 0.20	Conforme
VS-0399-MOP	Nickel	<1.0 µg/L	max. 20.0	Conforme
VS-0399-MOP	Cuivre	1.9 µg/L	max. 1000.0	Conforme
VS-0399-MOP	Zinc	1.3 µg/L	max. 5000.0	Conforme
VS-0399-MOP	Arsenic	<1.0 µg/L	max. 10.0	Conforme
VS-0399-MOP	Sélénium	<1.0 µg/L	max. 10.0	Conforme
VS-0399-MOP	Argent	<1.0 µg/L	max. 100.0	Conforme
VS-0399-MOP	Cadmium	<0.1 µg/L	max. 3.0	Conforme
VS-0399-MOP	Antimoine	<1.0 µg/L	max. 5.0	Conforme
VS-0399-MOP	Mercure	<0.020 µg/L	max. 1.0	Conforme
VS-0399-MOP	Plomb	<1.0 µg/L	max. 10.0	Conforme
VS-0399-MOP	Uranium	<1.0 µg/L	max. 30.0	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale
M: Valeur directive



APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

Cet échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés.

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées, ainsi que les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

Dr Patrick Furrer

Chimiste

Ce rapport a été produit par voie électronique et est valable sans signature

